

Déclaration de l'ICOMOS sur l'adoption des Objectifs de développement durable de l'ONU



L'Objectif 11, l'un des 17 nouveaux ODD, se concentre sur les villes et examine comment le patrimoine contribue à les rendre durables

Les Objectifs de développement durable ont été adoptés lors du sommet des Nations Unies pour l'adoption de l'agenda de développement post-2015 à New York le 25 septembre 2015.

Le 25 septembre, les pays du monde ont accompli une belle avancée vers un avenir plus juste, transparent et équitable pour notre planète. Parmi les nombreuses décisions historiques qui ont été prises, il faut relever la reconnaissance explicite et sans précédent du rôle fondamental du patrimoine et de la culture dans le développement humain. L'ICOMOS se félicite de cet important progrès et promet que la communauté du patrimoine culturel aidera pleinement à réaliser le potentiel de cette feuille de route internationale devant guider l'action mondiale entre 2015 et 2030.

Après plus de deux années de dialogue et de négociations, les Objectifs de développement durable de l'ONU (ODD), adoptés par les dirigeants mondiaux le 25 septembre, posent le cadre de développement le plus ambitieux et complet jamais conçu. Que les pays du monde aient convenu à l'unanimité d'un système exigeant financièrement, politiquement difficile et techniquement complexe s'explique par l'urgence des problèmes auquel le monde est confronté. L'urbanisation rapide, la mondialisation et la perte en termes d'identité humaine qu'elles engendrent ; un développement insensible et excessif, mais aussi l'augmentation des risques de catastrophes et de conflits, y compris les effets du changement climatique, représentent de graves menaces pour le bien-être des communautés humaines et la santé de l'environnement.

« Les nouveaux ODD reflètent la prise de conscience mondiale, durement apprise, que le patrimoine est un outil nécessaire et un puissant moteur de développement durable », a déclaré Gustavo Araoz, Président de

l'ICOMOS. « Après des décennies passées à mettre en œuvre des alternatives ruineuses inaptes à garantir un véritable développement durable, il ne s'agit pas moins, pour l'Agenda 2030 adopté le 25 septembre, que de la survie de notre planète. Il entend changer fondamentalement la façon dont les gens interagissent avec leurs paysages et cette promesse doit être tenue aussitôt que possible », a-t-il ajouté.

L'accord - [Transformer notre monde: L'Agenda 2030 pour le développement durable](#) - reconnaît que nous vivons désormais dans ce qu'il a été convenu d'appeler le siècle urbain, dans lequel la durabilité et la résilience des villes et villages seront primordiales. Dans ce cadre, l'Agenda reconnaît ce que les membres du réseau d'experts international de l'ICOMOS ont compris depuis longtemps : patrimoine culturel et développement urbain durable sont indissociables.

En tant que creuset de créativité, notre héritage commun du patrimoine culturel agit comme un moteur de développement économique inclusif et offre des possibilités de créations d'emplois à travers le monde, contribuant à lutter contre la pauvreté. Le patrimoine culturel des villes favorise un sentiment d'appartenance et d'identité, et unit les gens dans un processus participatif qui promeut la cohésion sociale, l'inclusion et l'équité. Avec leurs usages mixtes, leur échelle humaine, leur densité et leur vitalité, les villes et les villages historiques sont une référence avérée en matière de résilience, et notamment de nouveau développement durable.

Contrairement à leurs prédécesseurs, les Objectifs du Millénaire pour le développement, muets sur la question du patrimoine culturel, les Objectifs de développement durable prennent clairement position. Sur les 7 cibles qui composent ce nouvel Objectif urbain révolutionnaire, la cible 11.4 appelle à « rendre les villes et les établissements humains accessibles pour tous, sûrs, résilients et durables, en renforçant les efforts de protection et de préservation des patrimoines culturel et naturel dans le monde. » Les Objectifs de développement durable se démarquent en outre des Objectifs du Millénaire en s'appliquant au Nord comme au Sud. « Les pays du Sud, autant que les pays du Nord, sont riches en patrimoine, matériel comme immatériel, et font de la cible du patrimoine un vecteur-clé de l'application universelle des ODD, en particulier dans les zones urbaines », a déclaré le Dr. Jyoti Hosagrahar d'ICOMOS Inde.

À l'instar de la Convention du patrimoine mondial, la nouvelle cible 11-4 des ODD fait le lien entre patrimoine culturel et patrimoine naturel. À cet égard, Kirsti Kovanen (Finlande), Secrétaire générale de l'ICOMOS, a souligné : « Un nombre croissant d'expériences montre que dans de nombreux paysages, le patrimoine naturel et le patrimoine culturel sont inextricablement liés et que la conservation de ces lieux dépend d'une meilleure intégration ; l'approche préconisée par la cible 11.4 est par conséquent d'une grande actualité ». Plus urgemment que jamais, les ODD requièrent une coopération des acteurs mettant en œuvre la Convention du patrimoine mondial et les autres Conventions de l'UNESCO sur la diversité et le patrimoine, avec les sept Conventions mondiales relatives à la biodiversité.

Peu de pays ont atteint la vision mise en avant par l'Objectif 11 d'un développement urbain durable. La tâche de tracer cette route incombe en partie à la rencontre majeure Habitat III prévue en 2016 et au « Nouvel agenda urbain » qu'elle propose. Si [Habitat III](#) et les ODD s'inscrivent dans une continuité favorable, l'approche transversale nécessaire à une intégration effective du patrimoine dans l'agenda urbain, telle qu'imaginée par les ODD, demande encore du travail. La cible 11.4 sur le patrimoine « ne peut se réduire à quelques monuments emblématiques ou à un seul thème de la rencontre Habitat III », a déclaré Jeff Soule, point focal de l'ICOMOS pour la Campagne urbaine mondiale (World Urban Campaign). « Nous devons reconnaître que le patrimoine culturel est essentiel à une urbanisation durable et l'intégrer dans les modèles de planification et de développement actuels ; nous devons également plaider pour des systèmes juridiques et financiers plus transparents et plus équitables », souligne-t-il.

Afin de contribuer à l'avancement de ce débat, l'ICOMOS élabore actuellement une *Note de réflexion sur le patrimoine culturel et le développement durable dans le contexte de l'Agenda Post-2015 des Nations Unies et de la troisième Conférence des Nations Unies sur le logement et le développement urbain durable (Habitat III)*. Cette Note de réflexion a été [examinée et approuvée](#) par le Comité international de l'ICOMOS sur les villes et villages historiques (CIVVIH) lors de sa réunion annuelle à Syros, en Grèce, le 18 septembre 2015. Elle devrait être adoptée lors d'une journée de travail dédiée à Bangalore, en Inde, en novembre 2015. Cette note de réflexion se base sur les travaux fondateurs précédents, notamment les [Principes de l'ICOMOS pour la sauvegarde et la gestion des villes et ensembles urbains historiques](#) (*Principes de la Valette*) ; la [Déclaration de Hangzhou](#) de l'UNESCO « *Placer la culture au cœur des politiques de développement durable* » et la [Déclaration de l'ICOMOS sur le patrimoine en tant que moteur du développement](#) (Déclaration de Paris).

Aux côtés de ses collègues d' #Agenda21Culture, l'ICOMOS a œuvré depuis le début afin d'assurer que les Objectifs pour le développement durable mettent la planète sur la voie d'un développement véritablement durable et qu'ils prennent en compte la culture pour une mise en œuvre réussie. Le document final est inclusif mais n'est pas à la hauteur de cette conception globale, comme l'explique clairement le [Communiqué de la Campagne mondiale pour la Culture](#). L'ICOMOS continuera à coopérer avec ses partenaires pour élargir le rôle de la culture avec les dirigeants pour s'assurer qu'ils respectent leurs engagements, mais aussi avec les gouvernements, le secteur privé et les communautés afin de réaliser pleinement les promesses des Objectifs de développement durable.

L'organisation de ce travail fera l'objet d'une réunion de l'ICOMOS dans le cadre de la Journée mondiale des villes, le 27 octobre 2015 à Fukuoka au Japon, à l'invitation d'ICOMOS Japon.

« Les Objectifs de développement durable prouvent que le monde a une vision commune de la durabilité et des outils qui peuvent la concrétiser – y compris le patrimoine. À nous tous maintenant de construire et reconstruire cet avenir ensemble », a conclu Gustavo Araoz, Président de l'ICOMOS.

L'ICOMOS, le Conseil international des monuments et des sites, est une organisation internationale non gouvernementale, unique, démocratique et à but non lucratif, qui a pour mission de promouvoir la conservation, la protection, l'utilisation et la mise en valeur du patrimoine culturel à travers le monde. En tant qu'organisation consultative officielle du Comité du patrimoine mondial pour la mise en œuvre de la Convention du patrimoine mondial de l'UNESCO, l'ICOMOS examine les propositions d'inscription et donne des avis sur l'état de conservation des biens inscrits sur la Liste du patrimoine mondial.

Pour plus d'informations : www.icomos.org

----FIN